

REGLEMENT DE LA GUIGNENAISE NATURE 2017

Organisateur

GUIGNEN LES BONS PIEDS (support technique : BRUZ ATHLETISME) organise le Dimanche 17 décembre 2017
4 courses à pied.

1- Parcours

Course A : La GUIGNENAISE Nature 14 km ; départ: 10h

Course B : La PETITE GUIGNENAISE Nature 7 Km ; départ: 10h10

Course C : Course Hyper U Minimes (H, F) Benjamins (H, F) 3 km (2 boucles) ; départ:10h15

Course D : Course Hyper U Poussins (H, F) et école athlétisme 1 Km (1 boucle); départ: 11h45

2- Licences

La course de 7 Km est ouverte de cadets (H, F) (2001-2002) à Masters (H, F) licenciés ou non.

La course de 14 Km est ouverte de cadets (H, F) (2001-2002) à Masters (H, F) licenciés ou non.

Pour les benjamins (H, F) (2005-2006) et Minimes (H, F) (2003-2004) certificat médical obligatoire ou licence.

Les non licenciés devront présenter un certificat médical ou une photocopie certifiée conforme de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au 17/12/2017. Aucun certificat ne sera rendu après la course.

Pour les licenciés FFA et triathlètes: licence ou photocopie de la licence en cours de validité, les licenciés à une autre fédération devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au 17/12/2017.

Les participants aux courses enfant poussins/poussines (2007-2008) et école d'Athlétisme (2009-2011) devront présenter une autorisation parentale.

3- Inscriptions

Le droit d'engagement est 8€ pour la **course A (La GUIGNENAISE NATURE)** et de 6€ pour la **course B (La PETITE GUIGNENAISE)** avant le samedi 16 décembre et **+2€ le jour de la course** . (1€ sera reversé à une association)

L'inscription peut se faire:

Par courrier ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.guignen-lesbonspieds.com
auprès de M. DUCLOYER Vincent 14 Le Biffoué 35580 Guignen

Par internet : <http://www.klikego.com> Le paiement est facultatif sur les sites ; pas de remboursement des frais d'inscriptions (même sur présentation d'un certificat médical)

Les inscriptions par internet seront closes le samedi 16 décembre à midi.

Par chèque à l'ordre de « Guignen Les Bons Pieds».

5- Dossards

Ils seront à retirer le jour de la course à partir de 8h à la salle de la Prairie de Guignen – rue Basse.

Le port du dossard intégral remis par l'organisation est obligatoire; il devra être lisible lors de la course. Toute infraction à cette règle entraînera le non classement de son auteur.

4- Ravitaillement

Il est prévu un poste au 5^{ème} Km, un au 10^{ème} km et un à l'arrivée.

5- Assurance

Les athlètes licenciés bénéficient des garanties accordés par leur Licence

L'association Guignen Les Bons Pieds a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas, être tenus responsables du défaut d'assurance individuelle

6- Sécurité

Elle sera assurée par la sarl Ambulances BELLOIR Guichen/Guignen et le docteur Théaudin de GUICHEN ainsi que par des signaleurs munis de radios et de portables.

7- Récompenses

Chaque concurrent franchissant la ligne d'arrivée se verra offrir un lot. Les trois 1^{ers} H et F au scratch ainsi que le premier et la première de chaque catégorie seront récompensé(e)s.

Tirage au sort des dossards.

8- Droit d'image

L'organisateur se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos réalisées lors de la course pour les besoins des différentes publications.

9- Résultats

Ils seront affichés le jour de la course, transmis à Ouest France le jour même et disponibles sur le site internet <http://www.courirbretagne.fr> ou le site <http://www.guignen.lesbonspieds.com>

Les participants pourront demander la non publication de leurs données nominatives dans les résultats ; pour cela il leur suffira de contacter l'organisateur le jour de la course ou sur le site [guignen-lesbonspieds.com](http://www.guignen-lesbonspieds.com)

BULLETIN D'ENGAGEMENT



Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Commune..... Code Postal.....

Année de naissance.....

Catégorie:

- Ecole athlétisme (2009-2011)
- Poussins, poussines (2007-2008)
- Benjamins, benjamines (2005-2006)
- Minimes (2003-2004)
- Cadets, cadettes (2001-2002)
- Juniors (2000-1999)
- Espoirs (1998-1996)
- Seniors (1995-1979)
- Masters 1 (1978-1969)
- Masters 2 (1968-1959)
- Masters 3 (1958-1949)
- Masters 4 (1948 -1939)
- Masters 5 (1938 et avant)



Licence FFA: NON OUI

Si oui:

Club..... N°.....

Délivrée le.....

A présenter à la remise du dossard:

La licence ou un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (17/12/2017).

Course choisie: A B C D

Course A : La GUIGNENAISE NATURE 14 km - Départ: 10h, **Prix:8€**

Course B : La PETITE GUIGNENAISE NATURE 7 Km - Départ: 10h10, **Prix:6€**

Course C : Course Hyper U minimes (H, F) Benjamins (H, F) 3 km (2 boucles)
Départ: 10h15 (Pas de chronométrage) **Gratuit**

Course D : Course Hyper U Poussins/Poussines et école athlétisme 1Km (1 boucle)
Départ: 11h45 (Pas de chronométrage) **Gratuit**

Pour les courses A et B : supplément de 2€ pour inscription le jour de la course

Bulletin à expédier à l'adresse suivante:

M. Ducloyer Vincent 14 le Biffoué 35580 Guignen